



L'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF) est chargée de mettre en œuvre le volet pâturage en rotation du FAFC en Alberta, en Colombie-Britannique, au Québec et en Saskatchewan. L'ACPF travaille exclusivement sur le volet des pratiques de gestion bénéfiques liées au pâturage en rotation, en aidant les producteurs à adopter et à optimiser des systèmes adaptés à leurs exploitations.

Ce projet est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat - Fonds d'action à la ferme pour le climat.

FONDS D'ACTION À LA FERME POUR LE CLIMAT : VOLET PÂTURAGE EN ROTATION

Présentation

Le Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC) est une initiative financée par le gouvernement fédéral et mise en œuvre dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Annoncé en 2021 avec une enveloppe de 200 millions \$, le FAFC est une initiative nationale visant à aider les agriculteurs à lutter contre les changements climatiques. Il a depuis été prolongé et est doté d'un budget de 704,1 millions \$, reflétant l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une agriculture adaptée au climat et de la résilience à long terme des exploitations agricoles.

But et objectifs

Le volet consacré au pâturage en rotation du FAFC vise à aider les producteurs agricoles à mettre en place des pratiques de gestion bénéfiques qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, améliorent la séquestration du carbone dans le sol et renforcent la résilience des systèmes basés sur les pâturages.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Soutenir l'adoption de pratiques de pâturage en rotation adaptées au climat
 - Améliorer la santé des sols et augmenter le stockage de carbone dans le sol
 - Réduire l'empreinte environnementale de la production animale
 - Améliorer la productivité des pâturages et la résilience à long terme des exploitations agricoles
- Renforcer les connaissances et les capacités des producteurs grâce à un soutien technique.

Résultats

En participant au volet pâturage en rotation du FAFC, les producteurs devraient générer des bénéfices environnementaux et opérationnels mesurables, notamment une amélioration de la structure du sol et du stockage du carbone, un gain d'efficacité des pâturages, une augmentation de la biodiversité et une hausse de l'adoption de pratiques durables.

